

Actualités en élevage équin Comment aborder un problème de rétention placentaire chez la jument ?

Le délai à partir duquel on considère qu'il y a rétention placentaire varie selon les auteurs mais en pratique on peut définir la rétention placentaire comme étant : "la non-expulsion des enveloppes fœtales en tout ou en partie dans un délai de 4 heures après l'expulsion du fœtus".

La fréquence de rétention placentaire rapportée varie de 2 à 10%. Il s'agit de la complication post-partum la plus fréquemment observée chez la jument. L'incidence de rétention est augmentée chez les juments de trait. De même, tout ce qui peut interférer avec la qualité des contractions du myomètre (les dystocies, les juments de plus de 15 ans, l'inertie utérine, l'hypocalcémie, l'hydro-allantoïde, les avortements, la césarienne, les placentites, les juments ayant déjà présenté une rétention auparavant) augmente les risques de rétention placentaire.

Comment le diagnostiquer

Le diagnostic est généralement simple à poser. Cependant, des cas de rétentions complètes (plus rares) ou partielles sont possibles et doivent être suspectés si les enveloppes sont endommagées ou pas du tout retrouvées après le poulinage.

Afin de s'assurer qu'il n'y a pas rétention partielle des enveloppes, le placenta doit idéalement être étalé après expulsion afin de vérifier son intégrité.

Les degrés de complications sont extrêmement variables : ils vont de l'absence de signes cliniques à la mort de la jument.

Les signes observés sont donc ceux associés à la métrite, le retard d'involution utérine, la résorption de toxines et le choc, la septicémie, la fourbure.

Comment le traiter

La précocité de la mise en place du traitement en améliorera son efficacité. Celui-ci comprendra des AINS, une antibiothérapie à spectre large et suivant le statut vaccinal de la jument un sérum antitétanique ou une vaccination.

Le traitement complémentaire préventif de la fourbure pourra comprendre des douches des membres, des tranquillisants, des supports de fourchette, des dérivés d'héparine...

L'extraction manuelle des enveloppes fœtales souvent réalisée sur le terrain n'est pas recommandée. En effet, cette technique comporte plusieurs risques non négligeables : risques d'augmenter la contamination du milieu utérin ; désengrènement des sites placentaires extrêmement difficile et quelle que soit la délicatesse de l'opérateur, et même si les enveloppes semblent intègres par extraction, un bon nombre des micro-villosités risquent de se déchirer, se séparer du reste de l'allantoïde et rester prisonnières des cryptes endométriales. De la même manière, le tissu endométrial peut être lésé par les tractions et des hémorragies diffuses, des hématomes et des lésions endométriales peuvent en résulter. C'est pour ces mêmes raisons que, afin d'éviter les tractions intempestives et les déchirures, l'on recommande de faire des nœuds dans les membranes fœtales qui pendent.

Pour obtenir l'expulsion des enveloppes, le traitement de choix est l'ocytocine (IM ou en perfusion). Les juments présentant des facteurs de risque importants, devraient être traitées systématiquement dès 3 heures post-partum.

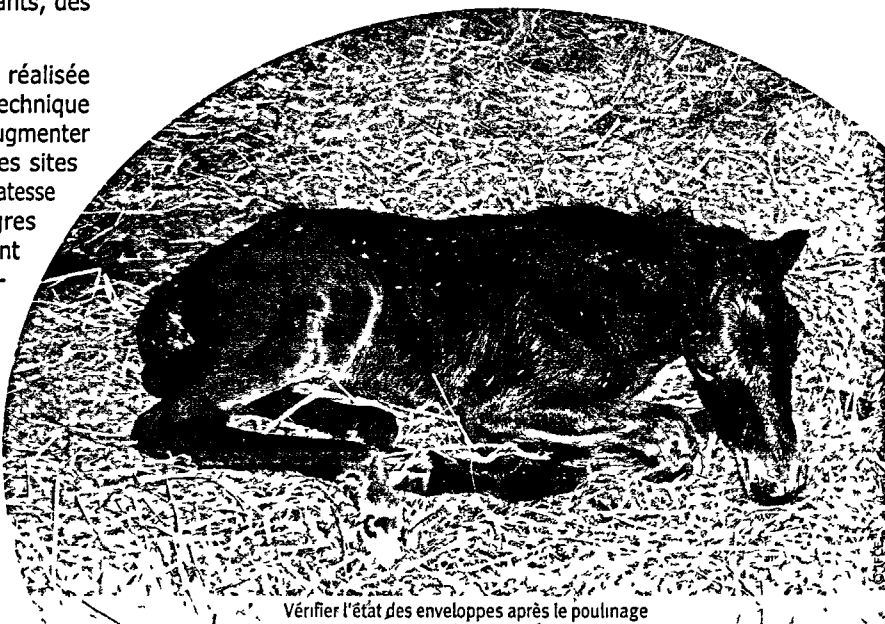
Outre les traitements systémiques déjà évoqués, la métrite peut faire l'objet de traitements par voie locale. Les traitements locaux consistent en lavages utérins avec de l'eau salée (90 g pour 4 à 8 L d'eau) à 40-45° C. Une injection d'ocytocine est administré à la fin du dernier flush, et pour autant que son état le permette (fourbure), la jument est ensuite sortie pendant quelques instants.

Conclusion

La rétention placentaire chez la jument est une pathologie GRAVE qui doit être traitée comme une URGENCE. L'instauration d'un traitement PRECOCE est le meilleur garant du succès. Le traitement est médical et repose sur l'ocytocine, l'antibiothérapie, le traitement du choc et la prévention de la fourbure. L'extraction manuelle comporte un nombre important de risques de complications qui font que cette pratique n'est PAS une technique de choix chez la jument.

Moyennant une prise en charge adéquate et précoce du cas et un monitoring régulier de la jument, le placenta peut être laissé in situ pendant plusieurs jours sans affecter l'avenir reproducteur de la jument.

Stéphane Deleuze,
Université de Liège, Belgique



Vérifier l'état des enveloppes après le poulinage

